MANDEMENT

DE MONSÉINEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,

PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre, DE L'ESPRIT.

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monſeigneur l'Archevêque, rue des Maturins.

M. DCC. LVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR
L'ARCHEVEQUE
DE PARIS,

Portant condamnation d'un Livre qui a pour titre, DE L'ESPRIT.

.....Unde animi constet natura videndum
Quâ fiant ratione, & quâ vi quæque gerantur
In terris.
Lucret. de rerum naturâ, *Lib. I.*

A Paris, chez DURAND, Libraire, rue du Foin. M. DCC. LVIII.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miséricorde divine, & par la grace du Saint Siége Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, &c.

A tous les Fidéles de notre Diocèſe : SALUT ET BENEDICTION.

Il étoit donc réſervé à nos jours, MES TRE'S-CHERS FRERES, d'être *obſcurcis par les vapeurs ſorties de l'abyme.* Ces vapeurs peſtilentes ſont la fauſſe Philoſophie du ſiécle, la Doctrine abſurde du Matérialiſme, la haine de toute Religion, tant naturelle que révélée, les Sophiſmes contre la diſtinction du Bien & du Mal, du Juſte & de l'Injuſte, les maximes de la plus honteuſe Morale, les diſcuſſions téméraires ſur les droits & ſur la conduite des Souverains, tout l'orgueil de l'Eſprit, toute la corruption du Cœur, tout le déchaînement des Paſſions *contre le Seigneur & contre ſon Chriſt.*

Aſcendit fumus Putei, & obſcuratus eſt ſol & aer. *Apocal. IX.* 2.

Pſal. II. 2.

Oui, M. T. C. F., ce ſont-là les noires *vapeurs* de l'Enfer ; ce ſont les œuvres du Prince des ténébres, & nous avons la douleur d'en voir les traces trop marquées dans un Livre extrêmement répandu parmi les brebis confiées à nos ſoins. Le grand éloignement où nous ſommes de notre Diocèſe ne nous a pas permis d'élever la voix auſſi-tôt que ce pernicieux ouvrage, intitulé *de l'Eſprit*, a vû le jour.

Nous ne l'avons connu qu'après l'éclat ſcandaleux qu'il a fait dans la Capitale & dans les principales Villes du Royaume. Alors nos entrailles paſtorales ſe ſont émues, & nous avons déſiré les larmes de Jérémie, pour ſatisfaire à la Majeſté Divine outragée par un ſi grand attentat.

Quis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lacrymarum! *Jerem.* IX. 1.

Mais notre douleur ſeroit inſuffiſante, ſi elle demeuroit concentrée dans nous-mêmes. Nous devons la partager avec vous, M. T. C. F., & vous prémunir en même-temps contre la ſéduction. Comme le mal eſt preſſant, & que les remèdes ne pourroient être différés ſans danger, nous n'entreprendrons pas de former un plan d'Inſtruction détaillée. Nous nous contenterons d'articuler les points principaux qui rendent le Livre *de l'Eſprit* extrêmement repréhenſible, & nous nous hâterons de prononcer l'anathême qu'il a ſi juſtement mérité.

S. Auguſtin obſerve que l'Ennemi de notre ſalut eſt en même temps & un Lion furieux qui attaque à force ouverte, & un Serpent tortueux qui cherche à tendre des embûches. Tels ſont auſſi ſes émiſſaires. Celſe combattoit ouvertement le

Diabolus biformis eſt, Leo in impetu, Draco in inſidiis. *Aug. in Pſal.* LXIX.

Christianisme, Hobbes déguisoit son abominable systême. Dans le Livre *de l'Esprit* on emploie tour à tour la hardiesse & l'artifice contre la Religion Sainte que nous professons. Tantôt on paroît vouloir subjuguer de force l'Empire de J. C., & établir sur ses ruines les Passions, les Loix purement humaines, la Philosophie profane : Tantôt on procéde avec plus de circonspection, on témoigne de l'estime pour l'Evangile, on affecte d'en reconnoître la douceur & la beauté, on déclare qu'il est capable *d'élever l'ame à la sainteté, &c.* langage insidieux, M. T. C. F.! Au fonds cet Ouvrage ne respire que la haine du Christianisme, que le dessein formé d'éteindre dans tous les esprits la lumiere Divine dont J. C. même est l'auteur.

De l'Esprit, pag. 232.

Ecoutez-nous donc quelques momens, ô vous, M. T. C. F., qui n'avez point porté vos regards vers ces vanités & ces mensonges ; & si quelqu'un parmi vous s'est laissé surprendre, qu'il nous écoute aussi, & qu'il apprenne à condamner ses folles curiosités. *Audite, dilectissima viscera Corporis Christi..... qui non respicitis in vanitates & insanias mendaces ; &*

qui respicitis, audite ne respiciatis. Aug. in Psal. LXXII.

L'Auteur du Livre qui arme aujourd'hui notre zéle, est un Partisan déclaré de la *Philosophie* du siécle. Il se plaint souvent, & avec toute la vivacité d'un intérêt personnel, de ce qu'il appelle des *déclamations contre les Philosophes*. Il accuse les *Dévots* de haïr la Philosophie, & à ce titre il les taxe de *bigoterie* & de *Fanatisme*. Il ne doute point que les Philosophes d'aujourd'hui ne soient des *hommes de génie* : il les défend, les flatte, les comble d'éloges. Il s'éleve avec force contre ceux qui retardent *les progrès* de la Philosophie, &c. Pag. 180. Pag. 560. 561. 563. 564.

Mais enfin, M. T. C. F., quelle est donc cette Philosophie dont on nous vante si fort les avantages ? Apprenez une bonne fois à la bien connoître. Ce n'est qu'une incrédulité palliée, qu'une impiété parée du plus beau nom. La Philosophie, en elle même, est utile, parce qu'elle développe à l'homme ses facultés naturelles & leurs usages. Les Philosophes de l'antiquité s'appliquerent à tirer de la raison & de l'expérience des régles de conduite. Leurs vues & leurs efforts purent être louables ; mais il falloit d'autres

lumieres pour dissiper les ténébres dont l'homme est environné. Le Christianisme a répandu le grand jour ; & si l'on ne peut pas dire qu'il a détruit la Philosophie, au moins faut-il reconnoître que c'est à lui de la gouverner, de la perfectionner, de la préserver des écarts, d'ennoblir ses découvertes, &c. *Les Philosophes*, dit si bien Clement d'Alexandrie, *ne sont aujourd'hui que des enfans, si J. C. ne les rend des hommes. Il n'y a de Philosophie vraiment sûre & utile*, ajoute S. Justin, *que celle qu'on apprend à l'école de J. C.* & le grand Augustin, si long-tems partagé entre les diverses Sectes Philosophiques, ne nous représente-t-il pas la Philosophie comme une montagne aride d'où l'on découvre le séjour de la Paix, sans jamais découvrir le chemin par où l'on y arrive ; au lieu que la Doctrine Evangélique montre la voie qui conduit à cette bienheureuse Patrie ?

Parvuli sunt etiam Philosophi, nisi à Christo viri fiant. *Clem. Alex. Stromat. Lib. I.*

Hanc solam (Christi) Philosophiam reperiebam quæ quidem tuta & utilis foret. *Justin. Dial. cum Tryph.*

Aliud est de sylvestri cacumine videre patriam pacis, & iter ad eam non invenire.....aliud tenere viam illam ducentem. *Aug. Lib. Conf. 7. cap. 21.*

Or, M. T. C. F. si les Saints Docteurs ont eu ces idées de la Philosophie, prise dans son sens naturel, & dégagée des artifices de ceux qui veulent en abuser, qu'auroient-ils pensé de la fausse Philosophie de nos jours, de cette hardiesse à re-

jetter tous les mystères, à condamner toutes les vérités reçues de la multitude, à mépriser toutes les pratiques de la Religion ? Quel cas auroient-ils fait de ces Sages prétendus, dont l'orgueil est l'appanage, de ces hommes vraiment & foncièrement frivoles, qui ne sçavent que s'estimer eux-mêmes, décrier les autres, attaquer l'Eglise & ses saints usages, détruire toute vérité consolante, & ne rien substituer à la place ? *Défiez-vous*, disoit Clement d'Alexandrie, *de ces Philosophes pleins d'arrogance & de vanité.* Ils traitent les vrais Fidèles, comme S. Augustin dit que les Gentils traitoient les premiers Chrétiens. *Ils ne manquent pas d'user de railleries & d'injures*, ils appellent ceux qui ont la simplicité de la foi, *des ignorants, des idiots, des lâches, des esprits bornés.* Mais voici, M. T. C. F., l'oracle du grand Apôtre ; c'est la regle infaillible que nous devons suivre ; c'est le bouclier impénétrable que nous devons opposer à la fausse Philosophie, à la science qui nous détourne du salut, à tous les systêmes imaginés par les ennemis de Dieu & de son culte. *O Timothée*, s'écrioit le Divin Paul, *gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyez*

Suspectā reddit Philosophiam arrogantia & gloriosa de se persuasio. *Clem. Alex. Stronat. Lib.* 2.

Ubicumque invenerint Christianum, solent insultare, exagitare, irridere, vocare hebetem, insulsum, nullius cordis, nullius peritiæ. *Aug. in Psal.* XXXIV.

O Timothée ! depositum custodi, devi-

les profanes nouveautés de paroles, & toute doctrine contraire qui porte le nom de science.

tans profanas vocum novitates, & oppositiones falsi nominis scientiæ. *I. Tim. VI. 20.*

Ainsi, quand l'Auteur du Livre *de l'Esprit* nous promet d'étendre nos lumieres, de nous développer les principes de la morale, de nous délivrer des préjugés & des erreurs qui nous environnent, de nous faire connoître les ressorts d'une bonne législation, de nous ouvrir la route du bonheur, de nous rendre utiles à la société, &c. voyons si ces instructions conviennent avec le dépôt dont la conservation doit nous être infiniment chere ; si tout le plan de cette science prétendue rentre dans celui de l'Evangile. Mais que peut-on imaginer qui y soit plus contraire ?

Il suffit, pour vous en convaincre, de vous rapporter que ce pernicieux ouvrage (de l'Esprit), n'annonce & ne respire qu'une indifférence extrême à l'égard de toute Religion. Combien de fois n'y parle-t-on pas des Religions en général, & par conséquent de celle qui est l'unique vraie, comme de pures *opinions* ! Quelle attention n'y apporte-t-on pas à exalter la sagesse prétendue de ceux qui passent

Pag. 58. 68. 209.

pour Athées ou pour Matérialistes ! Quel soin n'y prend-on pas de faire entendre au Lecteur que *l'espoir ou la crainte des peines ou des plaisirs temporels, sont aussi propres à former des hommes vertueux, que les peines & les plaisirs éternels.* Pag. 233. Ibid.

Mais ne nous trompons pas, M. T. C. F., & de pareils traits ne prouvent-ils que de l'indifférence pour la Religion ? Ne renferment-ils pas plutôt des principes formellement opposés à toute espéce de culte ; & si l'on rapproche de ces divers textes, ceux où l'Auteur se déclare pour la tolérance universelle, ceux où il invective sans distinction & sans reserve contre tous les intolérants, ceux où il manifeste un fonds d'animosité contre les Ministres de l'Eglise, ceux où il s'égaie en rapportant des petits faits très-insultans pour la Religion ; ceux où il renverse, autant qu'il est en lui, toute la morale de l'Evangile, pourra-t-on s'empêcher de reconnoître que ce Livre *s'éleve avec hauteur contre* toute *la science de Dieu ?* 2. Cor. X. 5.

Au reste, M. T. C. F., tout ce qu'il dit en faveur de la tolérance absolue des Religions, & contre l'intolérance des

Catholiques, est une pure illusion. Jamais il ne donne les vraies notions sur la tolérance, jamais il n'en assigne les droits & les bornes, jamais il ne distingue la tolérance ecclésiastique de la tolérance civile. Il répete de temps en temps, que la Religion de J. C. est toute de charité & de condescendance. Qui en doute, M. T. C. F.? Mais cela empêche-t-il que cette sainte Religion ne soit l'unique vraie, l'unique nécessaire, qu'elle ne se soit élevée sur les débris de l'Idolâtrie & de toutes les fausses Religions du monde, qu'elle n'ait condamné depuis dix-huit siécles un nombre infini d'hérésies? Cela empêche-t-il
1. Tim. 1. 20. que S. Paul n'ait *livré à Satan, Alexandre & Hymenée*, parce qu'ils blasphémoient contre la vérité, qu'il n'ait ordonné à Tite, d'*éviter les Hérétiques après*
Tit. III. 10. *deux monitions*, que S. Jean n'ait défendu
2. Joan. X. 11. de *saluer* ceux qui ne demeurent pas fermes dans la Doctrine de J. C., que cet Homme-Dieu lui-même ne fasse des reproches à deux des Anges de l'Apocalyp-
Apocal. II. 20. se, parce qu'ils souffroient dans leur troupeau des hommes de mauvaise doctrine & des séducteurs?

Il est bien surprenant, M. T. C. F., que

que les incrédules d'aujourd'hui, jaloux, comme ils le ſont, du titre de Philoſophes, s'attachent à une doctrine auſſi monſtrueuſe que l'eſt le Matérialiſme. Cent fois on a développé l'horreur & l'abſurdité de ce ſyſtême. On a démontré la ſpiritualité de notre ame par le ſentiment que nous avons de la penſée, par la faculté qui eſt en nous de produire des jugements, des raiſonnements, des deſirs, des doutes, des réſolutions, par la vivacité avec laquelle nous comparons nos idées, nos ſenſations, nos reminiſcences, par l'avantage de pouvoir nous élever à la connoiſſance de Dieu, de la vertu, de la loi, du mérite, & en général, de tous les objets purement intellectuels, par le libre arbitre inſéparablement attaché à notre nature & cet amour néceſſaire de l'exiſtence, cette ardeur dominante que nous éprouvons pour la gloire, ce cri violent de toutes nos facultés vers la poſſeſſion d'un bonheur ſans bornes & ſans viciſſitudes, ne ſont-ce pas autant de gages d'une vie future, autant de témoignages ſenſibles & ſubſiſtants de l'immortalité de l'ame? Arguments infaillibles par eux-mêmes, & qui ſe préſenterent à l'intelligence hu-

maine, jusqu'au milieu des ténébres de l'Idolâtrie. Quelle force n'acquierent-ils point par les lumieres de la révélation! Quelle joye ne répandent-ils point dans les cœurs que la grace a detachés du monde.

Cependant, le Livre *de l'Esprit* vient nous enlever cette puissante ressource & cette douce consolation. Il commence par mettre en problême la spiritualité de l'ame; il semble n'admettre entre l'homme & la bête, que des différences accidentelles dans le physique & dans la conformation des organes: imagination qui étoit déja venue, il y a plus de quinze siécles, au grand adversaire de la Religion Chrétienne, à l'impie Celse. Il disoit que l'homme & l'abeille ne différoient pas essentiellement, & qu'on pouvoit en juger par leurs travaux respectifs. A quoi Origene répondoit que l'homme opere par la raison, & la bête par l'instinct: ce qui signifie que l'homme a dans lui-même le sentiment de son action purement spirituelle, & qu'on ne peut assurer la même chose de la bête, dont la nature nous est inconnue.

Pag. 5. & 32.

Pag. 2.

Origen. Lib. IV. contr. Cels.

L'Auteur du Livre *de l'esprit*, passe

bien-tôt du pur problême aux assertions positives : il parle toujours de l'ame comme d'un être, qui n'a que la *sensibilité physique* ; il n'admet dans cette puissance, que de la force & du mouvement ; il la soumet comme le corps à des *attractions* & a des *inerties* ; il fait voir qu'il ne la croit capable ni d'aimer Dieu, ni de le posséder, puisqu'il avance cette étrange proposition ; *que l'homme n'étant, par sa nature, sensible qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs, par conséquent, sont l'unique objet de ses désirs.* Quelle Doctrine, M. T. C F. ! Elle anéantit, tout à la fois, & la spiritualité de l'ame, & son immortalité ; elle rabaisse l'homme à l'état des animaux ; elle borne toutes ses vues aux biens de cette vie. Et quels biens encore ! Ce ne seront, ni les beautés de la vertu, ni les richesses de la science, ni les délices de l'amitié, ni la gloire de servir la Patrie, &c. Tout se bornera aux *plaisirs des sens*, à la satisfaction des désirs terrestres.

Pag. 293. 328. 371.

Pag. 326.

Nous ne demanderons pas, M. T. C. F. si ce langage est celui du Christianisme. Tout l'Evangile de J. C. tous les Livres des SS. Apôtres, tous les Ouvrages des Docteurs de la Religion, toutes les leçons

des Pasteurs de l'Eglise, condamnent un principe si révoltant. On pourroit demander si, dans aucune Ecole Payenne, on a jamais enseigné nuement & publiquement, que *les plaisirs des sens sont l'unique objet des desirs de l'homme*; si Epicure lui-même ne s'est pas proposé les plaisirs de l'esprit. *Epicure*, disoit un Ancien, *soutient hautement qu'on ne peut vivre agréablement, si l'on ne vit avec sagesse, avec honnêteté, avec justice.* Nous ne croyons pas que personne attribue aux plaisirs des sens, le privilege d'être toujours accompagnés de la *sagesse*, de *l'honnêteté*, de la *justice*; & de-là il faut conclure que le plus décrié d'entre les Philosophes avoit des idées supérieures à celles qui se trouvent répandues dans le Livre *de l'Esprit.*

Clamat Epicurus non posse jucundè vivi, nisi sapienter, honestè, justèque vivatur. *Cic. de finib. bon. & mal.* L. I. n. 18.

Nous ne vous montrerons pas en détail, M. T. C. F. que ce funeste Ouvrage dépouille absolument l'homme de toute liberté. C'est l'effet, & la preuve du Matérialisme que l'Auteur enseigne. Mais ce qui exigeroit de notre part des observations fort étendues, c'est le systéme qu'il tâche d'établir touchant les Loix, la Vertu, la Justice, la Probité.

Pag. 36. 37. 114.

Cet Ecrivain nous parle beaucoup de Légiſlation, ſans ſe reſſouvenir que le fond de toute Légiſlation vraiement ſalutaire au Public & aux Particuliers, eſt dans ce divin Livre qui contient le Teſtament de J. C., l'expreſſion de ſes volontés, le corps de ſes Loix, & le gage de ſes promeſſes. Ouvrez l'Evangile, M. T.C.F., & les Ecrits des Apôtres, vous y trouverez tout ce qui eſt néceſſaire aux Princes & aux Sujets; aux Prêtres & aux Laïques; aux Peres & aux Enfans; aux Vieillards & aux Jeunes Gens; aux Riches & aux Pauvres; aux Juges, aux Commerçans, aux Soldats, aux Vierges, aux Veuves, aux Eſclaves, &, ce qui eſt bien remarquable, aux Philoſophes même & aux Sçavans: car il eſt écrit que, *pour n'avoir pas voulu glorifier Dieu qu'ils connoiſſoient, les Philoſophes ſe ſont égarés dans leurs vains raiſonnemens; que leur cœur inſenſé a été rempli de ténébres, & qu'ils ont fait des actions indignes de l'homme.*

Quià cum cognoviſſent Deum, non ſicut Deum glorificaverunt....... ſed evanuerunt in cogitationibus ſuis, & obſcuratum eſt cor inſipiens eorum... ..... ut faciant ea quæ non conveniunt *Rom.* *I.* 21. 28.

Ce n'eſt pas, M. T. C. F. que les Loix humaines, la Politique, la Juriſprudence ne puiſſent & ne doivent auſſi concourir au gouvernement des hommes; mais ces moyens doivent toujours être ſubordonnés

à la Religion : ces moyens sont, sans la Religion, pleins d'artifices, d'inutilités, de dangers même à mille égards. Otez la Religion, tout le pouvoir des Législateurs humains se borne à l'extérieur, & c'est aussi ce que prétend l'Auteur de l'*Esprit*.

Mais les principes de son Livre vont plus loin : ils sont les mêmes que ceux de Hobbes ; ils tendent à détruire tous les fondemens de la justice & de la probité ; à effacer toutes les notions qu'on a eues jusqu'ici de la vertu & des devoirs qu'elle impose. Selon ce dangereux Moraliste, *la sensibilité Physique, & l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice ; l'intérêt est l'unique Juge de la probité, & du mérite des hommes : si l'on perd l'intérêt de vue, on n'a nulle idée nette de la probité : l'Univers moral est soumis à la Loi de l'intérêt, comme l'Univers Physique l'est aux Loix du mouvement : avant la formation des Sociétés, il n'y avoit aucune Loi..... ni par conséquent aucune injustice : la Vertu est le desir du bonheur général : la Justice consiste dans l'observation exacte des conventions que l'intérêt commun a fait faire, &c.*

Pag. 276. Pag. 48. & 55. Pag. 127. Pag. 53. Pag. 279. Pag. 134. Pag. 278.

Ainsi, M. T. C. F. il ne subsistera au-

cune diſtinction primordiale, & fondée ſur la Loi même éternelle de Dieu, entre le Juſte & l'Injuſte ; il n'y aura aucune obligation naturelle de pratiquer certains devoirs, & d'éviter certaines fautes. Toute la Légiſlation, par rapport aux hommes, dépendra de leur union en ſocieté, & de la volonté des premiers Chefs, qui les auront raſſemblés. Quand on ſe rendra coupable de quelque injuſtice, on pourra être ſoumis aux peines portées par les Légiſlateurs, mais du reſte nul cri de la conſcience, nulle crainte de tomber entre les mains de l'Arbitre Suprême de toutes choſes. Qu'il ſe trouve des motifs d'honnêteté, de charité, de magnanimité pour entreprendre des actions vertueuſes, ce ſeront autant de moyens inutiles dans les principes du Livre de *l'Eſprit*. Il ne s'agira que de ſçavoir ſi l'intérêt perſonnel ou public ſe rencontre dans ces entrepriſes ; cet intérêt ſera le mobile de tout, le Juge unique du mérite, la cauſe abſolue, & le reſſort total de ces actions.

Que penſez-vous, M. T. C F. d'un ſyſtême qui anéantit tous les devoirs naturels de l'homme, qui ſupprime toute influence de la Loi Divine ſur nos cœurs, qui

combat les notions communes du bien & du mal, qui ouvre la porte à tous les crimes, en étouffant la voix de la conscience, qui affermit contre les Loix, même temporelles, tous ceux qui auront la force de les contredire, ou l'adresse de les éluder? N'écoûtez point de pareilles leçons, M. T. C. F. fuyez-les comme une doctrine empestée : croyez-en plutôt le grand Chrysostôme sur l'existence & la nature de la Loi naturelle. „ Cette Loi, „ *dit-il*, a été donnée à l'homme au mo- „ moment même de sa création. Mais „ qu'est ce que cette Loi? Jugez-en par „ la conscience; qui est aussi un présent „ du Seigneur, & à laquelle il appartient „ de discerner le bien & le mal. Car nous „ n'avons pas besoin d'apprendre que la „ fornication est un mal, & que la conti- „ nence est un bien. Nous sçavons cela „ naturellement; *& il en est de même du* „ *meurtre & du vol*. Aussi le Législateur „ donnant son corps de Loix dans la suite, „ y mit simplement, *Vous ne tuerez point*, „ sans ajouter que le meurtre est un mal; „ car cela étoit suffisamment connu par le „ témoignage de la conscience. Au lieu „ que, quand il fut question des Com-

„ mandemens, ſur leſquels la conſcience „ ne donnoit aucunes Inſtructions ; de ce „ Commandement, par exemple, qui a „ pour objet la ſanctification du Sabbat, „ le Seigneur ajouta la raiſon du précepte, „ raiſon tirée du repos où le Créateur „ étoit entré, après la formation de tous „ les Etres. Ce Commandement n'étoit „ pas une des Loix primitives & natu- „ relles ; & la conſcience n'en réclamoit „ pas l'accompliſſement : au lieu que les „ préceptes qui défendent *le meurtre*, *le* „ *vol*, *la fornication*, ſont néceſſaires, & „ tiennent à notre nature. C'eſt pour cela „ que le Seigneur ne dit point les motifs „ de ces prohibitions, & qu'il ſe contente „ des prohibitions mêmes. "*

---

* Ab initio Deus hominem formans, legem ipſi naturalem indidit, & quid tandem eſt Lex naturalis ? Conſcientiam nobis expreſſit, & à naturâ inditam eſſe voluit bonorum & contrariorum ſcientiam. Non enim opus habemus diſcere quod malum ſit fornicatio, & bonum continentia, ſed ab initio hoc ſcimus. Et ut diſcas nos ab initio hoc ſcire, Legiſlator leges poſteà ferens, ac dicens *non occides*, non intulit, malum enim eſt cædes ; ſed ſimplicitèr *non occides*, inquit. Prohibuit enim peccatum duntaxat, non docuit. Quare igitur qui dixit *non occides*, non addidit, quia malum cædes ? Quoniam priùs conſcientia nos hoc docuit. & tanquam ſcientibus & intelligentibus ità loquitur. Cum igitur de alio loquitur mandato, non nobis per conſcientiam noto, non tantùm prohibet, ſed & cauſam apponit. De Sabbato itaque legem ferens, ac dicens, ſeptimâ die non facies opus, ſubjunxit cauſam quoque ceſſationis : qualem vero ? *Quia in die ſeptimâ requievit Deus ab omnibus ope-*

Tout ceci eſt extrêmément lumineux, M. T. C. F. & la ſuite du Texte de ce S. Docteur eſt encore admirable, parce qu'elle explique nettement la force & les droits de la conſcience, parce qu'elle juſtifie toute cette Doctrine, par les exemples d'Adam & de Caïn, qui furent condamnés au Tribunal de leur conſcience, avant que de l'être au Tribunal du Seigneur. Mais S. Chryſoſtôme ne ſe contente pas d'établir ces vérités, par l'autorité & les faits des Saintes Ecritures; il raiſonne contre les Gentils, & il les force par les lumieres ſeules du bon ſens à reconnoître l'exiſtence d'une Loi naturelle. « Cette „ Loi, *diſent-ils*, n'eſt point gravée dans „ les conſciences, & Dieu ne l'a point „ communiquée à notre nature. Mais ſi „ cela eſt, *reprend le S. Docteur*, qu'eſt- „ ce qui a donc déterminé les Légiſlateurs „ des Nations à faire des Loix ſur les Ma-

---

ribus ſuis, quæ cæperat facere............ Quare igitur, dic mihi, in Sabbato quidem cauſam adjecit, in cæde verò nihil tale fecit? Quoniam hoc quidem mandatum non de primariis erat, nec per conſcientiam nobis exquiſitis, ſed particulare quoddam & temporaneum.......... Neceſſaria verò, & vitam noſtram continentia illa ſunt *non occides*, *non furaberis*, *non mœchaberis*, & ideò nullatenùs hîc cauſam ponit, nec doctrinam adducit, ſed ſolâ opus eſſe putat prohibitione. *Chryſoſt. ad Pop. Antioch. Homil.* XII.

„ riages, ſur l'Homicide, ſur les Teſtamens, „ ſur les Dépôts, ſur les droits & la ſûreté des „ Citoyens, & ſur une infinité d'autres „ ſujets ? Ces Légiſlateurs auront pû être „ guidés par leurs peres, ceux ci par „ leurs ancêtres, & ces derniers par d'au- „ tres encore plus anciens ; mais enfin qui „ aura donc été le Maître, & le Guide du „ premier Inſtituteur des Loix ? N'eſt-ce „ pas la conſcience, n'eſt-ce pas la Loi na- „ turelle que Dieu a miſe dans l'homme, „ en lui donnant l'exiſtence & la vie ? "* Voilà, M.T.C.F. une Doctrine vraiement ſolide, inſtructive, forte de principes, abondante en conſéquences. On ne parle point ici d'intérêt perſonnel, de paſſions, de plaiſirs, d'amour-propre, de conventions entre les hommes, *d'état de guerre*, par lequel l'homme aura commencé, lorſqu'il n'étoit encore dirigé par aucunes Loix. Rien, en un mot, dans les Livres

---

* Quid tandem eſt quod dicunt ; non eſt nobis per ſe Lex in conſcientiâ poſitâ, nec eam naturæ Deus inſeruit ? Undè igitur, undè, inquam, de nuptiis, de cædibus, de teſtamentis, de depoſitis, de proximis non opprimendis, de infinitis aliis leges apud eos ſcripſerunt Legiſlatores ? Hi quippè præſentes forte à majoribus natu didicerunt, & illi à prioribus, & rursùm à ſuperioribus iſti. Qui verò ab initio & primi apud eos leges tulerunt, à quo didicerunt ? An non utique à conſcientiâ ? .... à lege, quam hominem fingens Deus ab initio ipſi poſuit ? *Ibid.*

ſacrés, & dans les Ouvrages des SS. Peres, ne reſſemble aux leçons que nous donne le Livre de *l'Eſprit*.

Quelles armes encore les ſaints monumens du Chriſtianiſme ne nous fourniroient-ils point contre les pernicieuſes régles de Morale, que le même Ouvrage publie ? Nous l'avons déja inſinué, M. T. C. F.; dans le Livre *de l'Eſprit*, la baſe des mœurs eſt *le plaiſir*, ſans en excepter même le plus ſenſuel, le plus honteux, le plus indigne de l'homme. L'Auteur propoſe l'amour profane comme le grand reſſort des vertus; il remet, à cette occaſion, ſous les yeux de ſon Lecteur, les pratiques licentieuſes de quelques peuples Idolâtres; il ne rougit point de raſſembler quantité d'Anecdotes obſcenes, d'Images indécentes, de Maximes ſcandaleuſes. O déteſtable Philoſophie du XVIII^e^ ſiécle; c'eſt donc là le terme, diſons plutôt le précipice où tu conduis les hommes! Quoi, M. T. C. F. ces paſſions que J. C. & les Saints Apôtres nous ont ordonné de combattre, de réprimer, de mortifier, on vient nous les repréſenter comme l'ame de toutes les grandes & héroïques actions? Ce fruit malheureux du

Pag. 361. & ſuiv.

péché

péché, ce germe de corruption, qui fait gémir les plus grands Saints, on nous le vante comme le mobile général du gouvernement des hommes ? Ce n'eſt pas encore aſſez : on condamne en quelque ſorte la raiſon à ſe taire, en préſence des paſſions ; à leur céder l'empire, au moins durant la plus grande partie de nos jours.

Car voici, M. T. C. F., les propoſitions ſurprenantes qu'on trouve dans le Livre de l'Eſprit. *Que la raiſon nous dirige dans les actions importantes de la vie ; je le veux : mais qu'on en abandonne les détails à ſes goûts & à ſes paſſions. Qui conſulteroit ſur tout la raiſon, ſeroit ſans ceſſe occupé à calculer ce qu'il doit faire, & ne feroit jamais rien.* Et quand il s'agit d'inſtructions élémentaires, d'éducation de la jeuneſſe, l'Auteur trouve de grands avantages à ne *point s'oppoſer aux paſſions* de ce premier âge. Il appelle des *Pédans, des Déclamateurs, des Gens ſans eſprit*, ceux *qui recommandent ſans ceſſe la modération des déſirs.* Il prétend que *celui qui, pour être vertueux, auroit toujours ſes penchans à vaincre, ſeroit néceſſairement un mal-honnête homme* ; & au lieu de ſe ſouvenir des égards qui ſont dûs à

Pag. 618. Pag. 337. Pag. 164. Pag. 373.

un séxe dont la pudeur fait le plus bel ornement, il semble l'inviter à franchir toutes les barrieres, il lui en fournit des exemples, il l'arme de prétexte, il fait l'apologie des excès en ce genre. Que de choses, M. T. C. F., nous sommes obligés de supprimer, pour épargner à vos oreilles des détails dangereux, des termes capables de blesser l'honnêteté publique !

Nous devons nous taire également sur les endroits où ce Livre effraie la Patrie & allarme les Citoyens. Eh ! falloit-il donc, en traitant *de la puissance des passions*, faire paroître sur la scéne, des hommes *bravant le Ciel*, & armés contre leurs Souverains? Falloit-il chercher dans l'Antiquité, des traits qui ne méritent qu'un éternel oubli, des forfaits dont les Auteurs ne furent que des furieux ou des impies ? Mais, voilà, M. T. C. F., ce qu'opere encore l'orgueilleuse Philosophie du siécle. Elle accoutume ceux qui s'y livrent à discuter les droits des Puissances, après avoir combattu ceux de la Divinité. Les mêmes Ecrivains, qui nient l'immortalité de l'ame, la vie future, les principes des mœurs, entreprennent aussi de rompre les

Pag. 298. & suiv. & pag. 223.

nœuds qui attachent les Sujets à leurs Maîtres. On n'attaque pas, il eſt vrai, à découvert, l'autorité dont on dépend immédiatement; on cherche des objets de critique dans les Régions éloignées; on paroît borner ſes obſervations ou plûtôt ſes invectives, aux gouvernemens qui paſſent, ou qu'on donne pour deſpotiques. Mais dans ces diſcuſſions téméraires, on ne manifeſte toujours que trop les ſentimens d'indépendance & même de révolte, dont on s'eſt laiſſé prévenir contre tout ce qui porte les caracteres du Pouvoir Suprême. Bien-tôt on pouſſe l'audace juſqu'à donner des idées favorables, de ceux qui ſe ſont ſignalés par d'énormes attentats; on ne craint pas de les repréſenter comme des hommes rares, comme de puiſſants génies: & quelles impreſſions de pareilles images ne peuvent-elles point faire ſur des Lecteurs trop crédules ou déja paſſionnés!

Le Livre *de l'Eſprit*, mérite de grands reproches ſur l'article que nous ne faiſons qu'indiquer ici. On y trouve une doctrine bien oppoſée à celle du grand Apôtre, qui nous apprend qu'*il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu*; que *c'eſt lui*

qui a établi toutes celles qui sont sur la terre; qu'ainsi *celui qui s'oppose aux Puissan-*
Rom. XIII. 2. 5. *ces, résiste à l'ordre de Dieu, & attire la condamnation sur lui-même....*; qu'*il est donc nécessaire de s'y soumettre, non-seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par un devoir de conscience.*

Telles sont les véritables régles, M. T. C. F.; nous ne pouvons trop vous en recommander l'estime & la pratique; mais pour demeurer dans les termes de cette humble & chrétienne subordination, il faut bien concevoir que la paix & le bonheur des Etats en dépendent; que la sûreté même des Particuliers y est attachée; que J. C. le modéle de toutes les vertus, a donné l'exemple de la soumission la plus parfaite à l'égard de toutes les Puissances; que les Apôtres & les Martyrs ont obéi aux commandemens les plus injustes & aux persécuteurs les plus cruels; qu'il n'appartient jamais aux Sujets de juger leurs Maîtres, & que les écarts, en ce genre, sont de véritables usurpations de l'autorité même de Dieu, qui seul peut demander compte aux Princes de leur administration.

Gardez-vous aussi, M. T. C. F., en

réfléchiſſant ſur ce qui touche la Patrie & le Gouvernement, d'adopter un principe très-pernicieux du Livre de l'Eſprit. *Qu'importe*, dit-il, *au Public la probité d'un Particulier? Cette probité ne lui eſt de preſque aucune utilité.* Eh! M. T. C. F., chaque Particulier n'eſt-il pas membre de la Société, & par conſéquent du Public? Si chaque Particulier eſt ſans probité, le Public peut-il être ſans vices, & ſi chaque Particulier eſt homme de bien, le Public peut-il n'être pas vertueux? Quand J. C. & ſes Saints Diſciples ont recommandé les vertus, & la plus grande de toutes qui eſt la charité, n'ont-ils pas prétendu établir les fondemens de la félicité Publique; & quand St. Auguſtin aſſure, que *ce qui fait la juſtice de quelque Société que ce ſoit, c'eſt uniquement d'obéir à Dieu*, n'entend-il pas que, ſi tous les Particuliers pratiquent cette ſainte *obéiſſance*, toute la *Société* ſera cenſée fidéle aux volontés de Dieu, & poſſéder par ce moyen *la juſtice*?

Pag. 81.

Ea juſta eſt ſocietas hominum quæ ſervit tibi. *Aug. Confeſſ. Lib. III. cap. 9.*

C'en eſt aſſez, M. T. C. F., ſur ce Livre trop fameux *de l'Eſprit*. Nous vous répétons que la préſente Inſtruction n'en eſt ni l'analyſe détaillée, ni l'examen ſui-

vi : beaucoup moins en eſt-ce la réfutation complette. Il ſe trouve, dans ce déplorable Ouvrage, quantité d'autres traits qui mériteroient les attentions rigoureuſes de notre zèle. Ce ſont des expreſſions peu vraies & peu décentes ſur quelques paſſages de l'Ecriture, des Peres & des Conciles : ce ſont des imputations hazardées ou malignes, ſur les Profeſſions Saintes & les Engagemens Monaſtiques : ce ſont des éloges donnés à certains livres, à certains ſentimens, au moins très-ſuſpects en matiere de Religion : ce ſont des attentions pleines d'artifice, pour diſtinguer la fonction du Philoſophe de celle du Théologien ; attentions dont le but eſt de pouvoir attaquer le Chriſtianiſme, en paroiſſant ſe renfermer dans les bornes de la pure Philoſophie. Mille autres choſes, tout-à-fait répréhenſibles, pourroient donner lieu à un grand ouvrage Théologique, dont nous ne pouvons enviſager que ſous un coup d'œil général, le plan, l'étendue & l'utilité.

Nous terminons cette Inſtruction ſommaire par quelques obſervations qui ſe rapportent à la matiere préſente, & qui contiennent des régles de conduite.

D'abord, M. T. C. F., nous vous conjurons de jetter vos regards ſur la face de l'Egliſe, & de remarquer les efforts que fait l'Eſprit d'irréligion, pour y éteindre la connoiſſance & l'amour de J. C. De toutes parts les livres, les diſcours, les exemples tendent à établir l'empire de l'Incrédulité. Cette Capitale, que vous habitez, ou que vous fréquentez, eſt devenue comme le centre des opinions perverſes, des maximes anti-chrétiennes, des ſophiſmes impies, des entrepriſes manifeſtes contre l'Evangile. C'eſt là que regne cette fiere & profane Philoſophie, dont nous vous avons dévoilé quelques traits. Elle s'inſinue en mille manieres différentes; elle répand ſon poiſon dans les Livres de Morale, dans les Recherches ſur la Nature, dans les Syſtêmes de Politique, dans les Brochures d'amuſement, dans les Relations de Voyages; dans les Piéces de Théâtre, &c. Elle infecte les Sociétés publiques & particulieres, la jeuneſſe & l'âge mûr, l'opulence & la médiocrité, les profeſſions graves & les arts d'agrément. De là, comme d'une ſource auſſi abondante, que pernicieuſe, ſortent des Ruiſſeaux empeſtés, qui ſe diſtribuent

dans les Villes du ſecond ordre, qui pénétrent juſques dans les Bourgades, & qui portent la contagion par-tout.

Ainſi, M. T. C. F., l'incrédulité, déguiſée ſous le nom de Philoſophie, devient un mal comme épidémique; & voulez-vous en connoître la cauſe? Saint Chryſoſtôme vous l'expliquera. *Elle réſide,* dit-il, *dans la corruption des mœurs & dans la vanité.* On ne devient point incrédule, quand on a toûjours été réglé dans ſa conduite, & quand on penſe de ſoi-même avec modeſtie. Profitez donc de cet avis du St. Docteur, pour n'eſtimer, ni ne craindre ces prétendus eſprits forts, qui tâchent d'envahir l'héritage de J. C. Comptez que la plûpart d'entr'eux ont été, ou ſont encore des Enfans Prodigues; c'eſt à-dire, des hommes livrés à leurs paſſions; que la dépravation du cœur a commencé leur Apoſtaſie; que l'habitude des vices l'a ſoutenue, & que la vanité y a mis le comble.

Illud maximè causa incredulitatis eſt vita nempe corrupta, & gloriæ amor. *Chryſoſtom. in Matth. Homil.* 72.

Ces hommes impérieux ſe vantent aujourd'hui du nombre de leurs Partiſans; & l'on croiroit, à les entendre, que cette foule qui ſe met à leur ſuite, eſt une preuve & un caractere de vérité: comme

ſi, M. T. C. F., il étoit difficile d'entraîner beaucoup de monde dans un parti, qui ouvre la porte à tous les déſordres, qui abolit toutes les Loix gênantes du Chriſtianiſme, qui laiſſe toutes les profeſſions & tous les âges, dans la liberté entiere de contenter leurs déſirs ! Quand *J. C. vainquit le monde par les opprobres de ſa Croix*, ce fut un miracle : mais quand les ennemis d'une Loi auſſi ſévere que l'eſt l'Evangile, trouvent des Sectateurs dans toutes les conditions, ce n'eſt que l'effet tout naturel du libertinage, de la curioſité, de la vanité, de l'amour propre.

Chriſtus vicit mundum irriſâ Cruce. *Auguſt. in Pſ. LXIII.*

Cependant, M. T. C. F., ne vous contentez pas de connoître les progrès & les cauſes de l'incrédulité : oppoſez à ce torrent impétueux beaucoup d'attention, pour vous en garantir vous-même; beaucoup de zéle pour en préſerver vos familles ; beaucoup de bons exemples, pour reparer les ſcandales ſi multipliés en ce genre ; beaucoup de prieres, pour calmer la colere du Seigneur. Du reſte, M. T. C. F., ne craignez point que la Bergerie Evangélique ſe dépeuple entiérement. *Non*, dit excellemment S. Auguſtin, *l'Egliſe ne ſera point vaincue ; elle ne ſuccombera point ſous les plus violentes tentations, juſqu'à ce que*

Non vincetur Eccleſia, non eradicabitur, nec cedet quibuſlibet tentationibus, donec veniat hu-

vienne la fin du monde. Il y en a qui croient, dit ailleurs le même S. Docteur, *que la Religion de J. C. ne subsistera qu'un certain temps, après quoi elle disparoîtra de dessus la terre* : mais c'est une illusion : *L'Eglise de Dieu égalera ici bas la durée du Soleil; elle est le Corps de J. C. elle sera conservée durant tout le cours des siècles.*

jus sæculi finis. *Aug. in Ps. LX.*

Hæc Prophetia propter eos præmissa est qui putant Religionem nominis Christiani usque ad certum tempus in hoc sæculo victuram, & postea non futuram. Permanebit ergò cum sole quandiu sol oritur, & occidit : hoc est quandiù tempora ista volvuntur, non deerit Ecclesia Dei, id est Christi Corpus in terris. *Idem in Ps. LXXI.*

Enfin, M. T. C. F., n'oubliez point en la présence de J. C. l'Auteur du Livre qui nous donne occasion de vous parler. Si le devoir de notre Ministere nous oblige d'élever la voix contre son pernicieux ouvrage, sa personne nous est toujours très-chere, & nous nous intéressons très-particulierement à son salut. Il a fait même, en se rétractant, une demarche dont nous devons lui tenir compte : démarche néanmoins qui auroit pû & dû être encore plus marquée & plus satisfaisante. Désirons ardemment qu'il y ajoute tous les caracteres & toutes les œuvres d'une sincere & édifiante conversion. Le Livre dont il est l'Auteur, le rend très-coupable aux yeux de Dieu & des Hommes. En le publiant, il a mis dans le monde le germe d'une séduction dont il n'est pas même en son pouvoir d'arrêter le cours. Les suites

d'un ouvrage qui blesse la Religion & les Mœurs, sont comme éternelles : c'est une odeur de mort qui infecte toute la postérité : c'est une plante maudite qui étouffe d'âge en âge le bon grain semé dans le champ du Pere de Famille. Mais, M. T. C. F., les grandes miséricordes du Seigneur éclatent dans les grandes fautes. L'Auteur du Livre de *l'Esprit*, rentrant en lui-même, & donnant des marques publiques d'une foi humble & soumise, constante & zélée, remplira de joye les vrais Fidéles, confondra les Incrédules opiniâtres, désabusera ceux qui auroient eu le malheur de se laisser séduire. Demandons cette grace à celui qui est la lumiere du monde, la voie par où il faut marcher, la vérité qu'il faut croire, la vie qu'il faut posséder. Il ne nous reste plus, M. T. C. F., qu'à vous apprendre ce que la sollicitude pastorale nous oblige de statuer sur le Livre de *l'Esprit*.

A CES CAUSES. Vû le Livre qui a pour titre, *de l'Esprit*.

.....Unde animi constet natura videndùm,
Quâ fiant ratione, & quâ vi quæque gerantur
In terris.

Lucret. de rerum naturâ, *Lib. I.*

A Paris, chez DURAND, Libraire, rue du Foin. M. DCC. LVIII.

Case
Wing
folio
.2
144
.A1
v.6
no.
132
THE NEWBERRY LIBRARY

Après avoir pris l'avis de plusieurs personnes distinguées par leur piété & par leur sçavoir, le S. Nom de Dieu invoqué, nous condamnons ledit Livre, comme contenant une Doctrine abominable, propre à renverser la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne; comme adoptant pour principe la Doctrine détestable du Matérialisme; détruisant la liberté de l'homme; anéantissant les notions primitives de vertu & de justice; établissant des maximes totalement opposées à la Morale Evangelique; substituant à la sainte Doctrine des mœurs, l'intérêt, les passions, le plaisir; tendant à troubler la Paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité & contre la personne même de leur Souverain; favorisant les Athées, les Déistes, toutes les espéces d'Incrédules, & renouvellant presque tous leurs monstrueux systême; comme contenant un très-grand nombre de propositions respectivement fausses, scandaleuses, pleines de haine contre l'Eglise & ses Ministres, dérogeantes au respect dû à l'Ecriture Sainte & aux Peres de l'Eglise, impies, blasphêmatoires, erronées & hérétiques.

En conséquence, Nous défendons très-expressément à toutes personnes de notre Diocèse, de lire ou retenir ledit Livre, sous les peines de droit, nous réservant & à nos Vicaires-Généraux, le pouvoir d'absoudre ceux & celles qui contreviendront à cette défense: Et sera, notre présent Mandement, lû au Prône des Messes Paroissiales des Eglises de la Ville, Fauxbourgs & Diocèse de Paris, publié & affiché par tout où besoin sera.

DONNÉ à la Roque en Périgord, le vingt-deux Novembre mil sept cens cinquante-huit.

Signé, † CHRISTOPHE, Arch. de Paris.

Par Monseigneur,

DELATOUCHE.